

Minister for International Trade Ministre du Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

No 166

Le 21 août 1987

CONSTATATION PRÉLIMINAIRE DE DUMPING PAR LE DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DU COMMERCE EN CE QUI CONCERNE LA POTASSE IMPORTÉE DU CANADA

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, s'est dite déçue de ce que le Département américain du Commerce ait fait une constatation préliminaire de dumping en ce qui concerne la potasse importée du Canada. En 1986, les exportations canadiennes de potasse - principalement de la Saskatchewan - aux États-Unis ont atteint 425 millions de dollars.

"Je suis très déçue par la décision du Département américain du Commerce" a déclaré Mme Carney. "Nous nous sommes rigoureusement opposés à l'ouverture de cette enquête en février. Nous continuons d'avoir des doutes quant à la légitimité de la requête présentée par les deux compagnies américaines."

Mme Carney a noté qu'il ne s'agit là que d'une étape du long processus quasi-judiciaire prévu par la législation américaine en matière de recours commerciaux. Le Département américain du Commerce doit rendre sa décision finale au plus tard le 3 novembre. Au cas où il serait conclu à l'existence d'un préjudice, la Commission américaine du Commerce international (USITC) devra elle-même rendre sa décision finale au plus tard le 18 décembre. Si l'enquête suit son cours, aucune ordonnance antidumping ne devrait être émise avant la fin de l'année.

.../2

